Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 6 juin 2025

Par courrier électronique

Objet : Votre demande d'accès datée du 9 mai 2025

Par la présente, la Régie de l'énergie (la Régie) répond à votre demande d'accès à l'information datée du 9 mai dernier[1], visant l'obtention de tout document en lien avec le projet de conduite souterraine d'hydrogène pur à haute pression proposé par Enbridge/Gazifère à Gatineau, ainsi que sur le rôle et les responsabilités de la Régie de l'énergie dans le cadre de ce projet incluant toutes les sous-questions identifiées dans votre demande.

La Régie donne suite à cette demande, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., c. A-2.1) (la « Loi »).

La Régie ne possède aucun des documents énumérés dans votre demande d'accès. Les seuls documents que la Régie dispose concernent le dossier R-4202-2022. Ces documents sont publics et se retrouvent sur le site de la Régie sous le dossier suivant : R-4202-2022 Gazifère - Demande relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc.

Il s'agit d'un dossier concernant entre autres la possibilité d'un gazoduc dédié pour la distribution d'hydrogène, mais aucun projet concret n'a été présenté à ce jour à la Régie. La décision D-2025-058 vient d'ailleurs de fermer le dossier et de référer l'examen d'un éventuel projet dans le cadre d'un nouveau dossier.

Dans les trente (30) jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande, une personne dont la demande a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès

---

[1] Comme indiqué dans notre courriel du 29 mai, et suivi téléphonique, votre demande datée du 9 mai a malheureusement été dirigée vers notre boîte pourriel, d'où le délai additionnel requis pour la présente réponse.

500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca

aux documents peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Elle peut également demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 de la Loi ou sur les frais exigibles.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie et
Responsable de l'accès à l'information

CR/ml